

Motion du 2 octobre 2018 de Mmes et MM. Tobias Schnebli, Hélène Ecuyer, Maria Pérez, Morten Gisselbaek, Ariane Arlotti, Brigitte Studer, Annick Ecuyer, Gazi Sahin, Alfonso Gomez et Uzma Khamis Vannini: «Non aux coupes dans les revenus de la Ville prévues avec la loi fédérale RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS)».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le Parlement fédéral a adopté le 28 septembre 2018 la loi fédérale RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS);
- que cette réforme fiscale entraînera une perte de plusieurs dizaines de millions de francs dans les revenus fiscaux de la Ville de Genève et mettra en danger les prestations à la population délivrées par la Ville;
- que les directeurs et directrices des finances de plusieurs villes suisses ont déjà fait part de leurs plus vives inquiétudes au sujet de l'impact négatif de ces coupes fiscales sur les budgets de leurs communes;
- qu'un référendum est d'ores et déjà annoncé contre cette réforme fiscale,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'informer rapidement le Conseil municipal sur le montant de la perte fiscale prévue pour la Ville de Genève si la RFFA devait entrer en vigueur;
- de prendre toutes les mesures en son pouvoir pour contribuer à refuser cette réforme fiscale en votation populaire.